

Chez Ceralep, depuis que le délégué CGT est devenu patron...

Cela faisait 80 ans que leur usine fabriquait des isolateurs électriques à Saint-Vallier (Drôme). Il n'aura fallu que quatre ans à un fonds de pension américain pour la liquider. En 2004, les ouvriers la reprennent en coopérative; le délégué CGT est nommé PDG. Et aujourd'hui? Ceralep embauche.

En costume cravate, l'homme s'approche: « Bon appétit, monsieur Nicaise! » Il lui serre la main, puis tourne les talons. Attablé dans un restaurant de Saint-Vallier (Drôme), en bordure de la nationale 7, Robert Nicaise rigole franchement: « C'est le directeur du Crédit mutuel. Avant, il ne me regardait pas, maintenant il me salue. Les choses changent! » C'est qu'aujourd'hui Robert Nicaise dirige Ceralep, usine située à Saint-Vallier (4 500 habitants), spécialisée, depuis 1921, dans la production d'isolateurs en céramique pour réseaux à haute tension. Entré en 1966 dans l'entreprise où travaillait son père, cet ouvrier formé sur le tas assure ne pas avoir « du tout été prédestiné » au poste

de PDG. « C'est le syndicat qui a fait mon éducation, confie le syndicaliste de la CGT, membre du Parti communiste depuis 1968. Je suis passé patron pour défendre les travailleurs. » C'était en 2004, quand Ceralep s'est transformée en société coopérative de production (SCOP). Après avoir été placée en dépôt de bilan par PPCI, un fonds de pension américain. « C'est une vraie revanche. Ils nous avaient assez entraînés dans la boue », se souvient Dominique Veilleux, commerciale. Lorsque PPCI rachète l'usine à un groupe européen, Ceram, en 1999, les objectifs fixés sont clairs: « une rentabilité à deux chiffres » – seuil que le site n'avait jamais connu. L'année suivante, « un directeur général de 62 ans est nommé. Il venait des eaux et

LA PAROLE À...



JEAN-CHRISTOPHE QUÉTIER, AGENT DE PRODUCTION

Quand le directeur nous a annoncé que l'usine ferait, on a tout mis en œuvre pour montrer qu'elle était viable. On a honoré nos clients jusqu'au bout, grâce à la chance que l'on avait de fabriquer un produit très spécifique. Aujourd'hui, notre façon de penser a changé. On se sent beaucoup plus concerné et on n'a pas envie de se mettre en grève: on se voit mal arrêter l'outil de travail alors qu'on l'a fait repartir... Étant donné qu'on a une vue sur tout ce qui se passe, c'est différent.



JÉRÔME CHARIGNON, ÉMAILLEUR AU PISTOLET

Avant, on était des pions, sans aucune reconnaissance. Les SCOP, c'est complètement différent: on travaille pour notre pomme. On est très impliqué, le gâteau est partagé. On a des dividendes, des primes: en seize ans de boîte, je n'avais jamais eu ça! Ça fait plaisir, on sait pourquoi on travaille. On n'aurait jamais pu continuer sans les donateurs, voisins, parents, commerçants du coin... Je ne pensais pas que tant de solidarité existait. Quand on a vécu ça, ensuite, on est obligé de se battre.



DRISS KARCHOUF, PRÉPARATEUR DE L'ÉMAIL

En 2004, des semi-remorques sont venus pour déménager les machines. Je me suis mis devant les roues d'un camion. Le conducteur a fait demi-tour... Depuis la reprise, il y a un excellent rapport entre les ouvriers et la direction. Avant, j'attendais la réunion du personnel pour pouvoir parler. Aujourd'hui, il y a une réunion tous les jours, le dialogue a changé. C'est la sixième année, on tient encore le coup, et j'ai la certitude de voir certains enfants des ouvriers venir travailler un jour à Ceralep.



On a voulu leur faire croire que leur boîte n'était pas viable... Les ouvriers de Ceralep, qui produisent des isolateurs en céramique pour réseaux à haute tension, réalisent désormais 500 000 euros de chiffre d'affaires.

forêts, autant dire qu'il était compétent... Il était d'accord avec nous sur tout. On a commencé à sentir que quelque chose ne tournait pas rond », raconte Robert Nicaise. Le syndicaliste est aujourd'hui convaincu que « leur décision de fermer Ceralep était prise » dès 2001. Les résolutions s'enchaînent: le directeur commercial de Ceralep est bombardé directeur commercial de PPCI, dont le siège est en Autriche, pour, dit-on, « fédérer les cinq sites de production » répartis en Europe. Puis le bureau commercial de l'usine est court-circuité: ordre est donné aux clients de passer commande directement auprès du service commercial central à Vienne. Motif invoqué: le « gain de temps ». « À ce moment-là, sincèrement, je ne vois rien venir », regrette Robert Nicaise, alors secrétaire du CE. Enfin, le service commercial central prélève 10 % sur chaque commande: « Ils font le boulot, il faut les payer », explique la direction. Résultat, une baisse spectaculaire des commandes et de la production: de 3 500 tonnes annuelles en moyenne, Ceralep tombe à 2 500 tonnes en 2002, et 1 300 tonnes en 2003... Le 30 janvier 2004, le tribunal de commerce annonce la liquidation de Ceralep, avec interdiction de pénétrer dans l'usine. Mandatés par le tribunal, une quinzaine de vigiles barrent l'entrée. Robert Nicaise croit à la viabilité de l'entreprise, avec chaque ouvrier comme actionnaire. Soutenu par les élus locaux, il

La population locale s'est cotisée pour relancer l'entreprise.

« Quand on a vécu ça, ensuite, on est obligé de se battre », certifie Jérôme, émailleur chez Ceralep.

prend contact avec l'Union régionale des SCOP, qui détermine un projet de reprise à 53 personnes: « On était 92 sur le carreau... Heureusement, seulement 52 personnes se sont prononcées pour repartir en SCOP, sinon il aurait fallu en éliminer. » Le syndicaliste explique que ça a été la période « la plus difficile »: « Le montage du dossier auprès du tribunal de commerce, le choix des hommes, et puis l'attente, tous les jours, devant les grilles de l'usine, avec de moins en moins de gens... » Vient ensuite une « succession de chances et de solidarités »: la chance s'appelle Dominique Arthaud. Copain de classe de Robert Nicaise, ancien vice-président de

REPÈRES

50%
C'est la part du résultat annuel reversée aux salariés, sous forme de dividendes et de participation. L'autre moitié revient au capital social de la SCOP.

51%
C'est la part minimale du capital que doivent détenir les salariés dans une SCOP. De même, ils doivent totaliser au moins 65 % des droits de vote.

800 euros
Ce sont les dividendes perçus par chaque ouvrier de Ceralep l'année dernière.

2400 euros
C'est le salaire net du PDG de l'entreprise.

1 950
C'est le nombre de SCOP françaises en 2009. Il a triplé en huit ans.

Coca-Cola France, il lève les réticences du président du tribunal de commerce, qui redoutait de confier une entreprise à un responsable syndical. La solidarité, ce sont les 51 000 euros nécessaires pour compléter le capital social réunis en quelques jours, grâce à la population locale et à une quête sur la nationale 7. Le résultat, c'est « l'euphorie », dit Dominique Veilleux, le 14 avril 2004: le tribunal autorise la reprise en SCOP. Dans certains at-

eliers, la productivité augmente de 25 %: « Ça nous avait foutu la niaque! » Depuis 2004, Ceralep affiche en moyenne 500 000 euros de résultat net annuel. Les augmentations de salaires sont régulières, sans compter les dividendes et la participation reversés aux ouvriers actionnaires. L'entreprise a embauché 12 jeunes en production. Dominique Veilleux, 37 ans d'ancienneté, se félicite de la disparition des chefs et autres supérieurs « en cascade »: « Il n'y a plus de barrières entre nous. Et chaque 14 avril, on fête la victoire: on fait un grand repas tous ensemble. La joie du début, elle dure toujours. » ★

PIERRE SOUCHON